

NOTRE DETERMINATION

Voici près de 6 semaines qu'un exceptionnel mouvement de grèves et de manifestations rassemblant des dizaines de milliers d'universitaires, de chercheurs, de personnels techniques et administratifs, d'étudiants, secoue l'ensemble du pays. Ce mouvement conteste des dispositifs et des textes liés au pacte pour la recherche, à la loi LRU, ainsi qu'aux orientations budgétaires du gouvernement, qui marqueraient, s'ils étaient mis en œuvre, de redoutables régressions scientifiques, pédagogiques et sociales.

Jusqu'ici, le gouvernement ne prend pas la mesure ni des changements de fond qu'il doit faire subir à ses orientations ni des véritables négociations globales qu'il doit ouvrir avec l'ensemble des forces mobilisées. Il a choisi la division (en discutant partiellement et avec qui veut bien), une tactique de pourrissement et de provocations comme les pressions et menaces sur la liberté d'exercer le droit de grève. La seule intervention récente de V. Péresse porte significativement non pas sur le fond des revendications mais sur les sanctions financières à l'encontre des personnels dans l'action.

Le SNESUP porte, partout en France, la dynamique des mots d'ordre unitaires et des modalités d'action qui rassemblent comme jamais la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. La poursuite de toutes les actions et leur élargissement selon des modalités partagées sont indispensables.

- Les besoins structurels d'assurer mieux les missions de recherche et de formation dans le cadre du service public appellent à la fois : la création de nouveaux emplois statutaires dans tous les métiers du supérieur et de la recherche ; une révision du dispositif de recrutement des enseignants-chercheurs (comités de sélection) ; une révision du contrat doctoral afin de garantir les libertés scientifiques et les droits sociaux des doctorants ; un abandon des « chaires mixtes », au caractère discriminatoire et opaque ; un statut rénové pour les enseignants chercheurs ; une véritable synergie entre universités et organismes de recherche aux missions et statuts maintenus, une amélioration des carrières pour les enseignants de second degré en poste à l'université ; la résorption de la précarité.

Le SNESUP rejette la prétendue réécriture du décret « enseignants-chercheurs ». Il réclame un statut qui améliore véritablement l'exercice des deux missions ; qui détermine des seuils clairs (150h éq. TD) pour déclencher le paiement d'heures complémentaires éventuelles ; qui améliore les possibilités d'exercer le droit à congé scientifique et à détachement. Il continuera à chercher à arracher, avant et après le CTPU, les dispositions les plus favorables pour les personnels. A cette fin, toutes les initiatives seront envisagées : rencontres bilatérales avec la ministre ; boycott du CTPU du 23 mars ; manifestation convergente le 24 mars prochain.

- L'amélioration de la formation des enseignants et de leur recrutement n'est pas au cœur des dispositions communiquées par X. Darcos et V. Péresse jeudi 12 mars. Le gouvernement,

s'il semble avoir pris note des puissantes manifestations, et notamment de celles, unitaires, du 11 mars et de la position commune des syndicats de la FSU et des autres acteurs du mouvement, n'a pas pour autant modifié son canevas. Celui-ci reste focalisé sur l'objectif de réaliser --via la suppression de l'année de stage des enseignants néo-recrutés-- des économies budgétaires au plus vite.

Le projet ministériel risque de programmer un « réservoir » d'enseignants précaires. Pas un seul universitaire ne défend le modèle de formation et de concours conçu par les ministres. La précipitation et la confusion gouvernementales qui se traduisent par un objectif flou pour 2011 et des dispositions transitoires pour 2010 qui déstabilisent étudiants, formateurs et cursus de formation ne sont pas de nature à améliorer le dispositif et à rétablir la confiance.

Le SNESUP se saisira de toutes les tribunes pour consolider la solidarité d'analyses, de propositions et d'actions qui rassemble aujourd'hui le monde de l'éducation « de la maternelle à l'université », afin que se dessinent de réels progrès pour la formation des futurs enseignants. Il maintient l'exigence d'un retrait du dispositif actuel de réforme de la formation des enseignants et des concours ainsi que du dispositif transitoire. Il est porteur de trois exigences immédiates : le maintien des concours de recrutement actuels en 2010, la négociation d'un dispositif global améliorant la formation des maîtres, qui articule les cursus universitaires, les concours, et l'année post-concours et une année post-concours complète en alternance rémunérée. Il maintient le mot d'ordre de non remontée des maquettes de master.

Dans les IUT, dans les IUFM, dans les laboratoires de recherche... au plus près des préoccupations des personnels, des formes inédites d'action rassemblent. Le SNESUP appelle les universitaires à donner le plus grand rayonnement à toutes les initiatives, à consolider toutes les modalités de grève administrative, à décider dans les AG de département d'UFR, de sites, du rythme et des formes de grève active.

- Il faut faire de la **journée du 19 mars**, initiée par l'ensemble des confédérations syndicales, une étape nouvelle et décisive des mobilisations dans l'enseignement supérieur et la recherche pour faire gagner solidairement nos revendications.

- Face au refus de convoquer un CNESER plénier : le SNESUP boycottera la séance de ses commissions convoquées le 16 mars.

- Au CTPU, une semaine plus tard, le SNESUP s'opposera au traitement séparé des dossiers ; il fera tout pour empêcher le passage en force du décret-statutaire et du décret CNU. Il ne laissera pas le champ libre au ministère dans l'ultime séance du CTPU avant transmission de ces textes au Conseil d'Etat.

Le SNESUP appelle à faire de la **journée du 24 mars** (date mise dans le paysage par la coordination nationale universitaire) un temps fort de l'action.

Texte adopté par la CAN du SNESUP le 13 mars 2009